

VOIX du NORD

Seninghem : Les abords de l'école vont être sécurisés par un plateau surélevé

La vitesse excessive à travers la commune de Seninghem et aux abords de l'école a incité le conseil municipal à valider le projet d'un plateau surélevé le long de l'église, d'une longueur de 120 mètres, avec une zone limitée à 30 km/h.

François Wavrant (Clp) | 18/03/2019

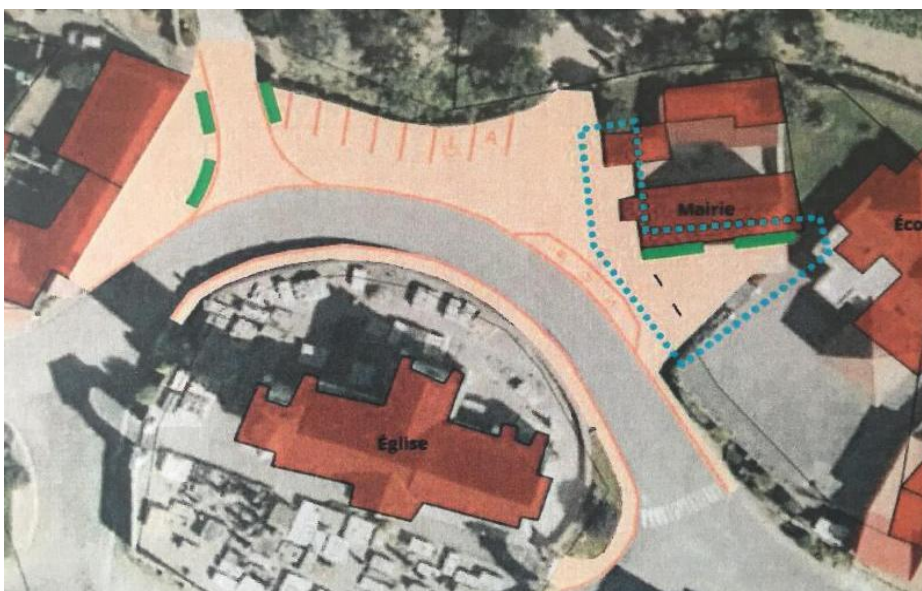


Un plateau surélevé et une zone 30 feront leur apparition cet été.

Pour des raisons de sécurité, la municipalité de Seninghem a opté pour l'aménagement d'un plateau surélevé le long de l'église, d'une longueur de 120 mètres, avec une zone limitée à 30 km/h.

Parking et radars pédagogiques

D'autres travaux vont être engagés dans le même temps. Ils concernent la borduration, l'aménagement du parking de la mairie en résine de type pépite avec un emplacement spécifique pour le véhicule électrique et l'aménagement des jardinières, pour un coût global de 190 000 euros avec une aide acquise du conseil départemental, la DETR espérée à hauteur de 25 % et le reste financé sur fonds propres. Ces travaux vont occasionner la mise en place d'une signalétique spécifique.



Vue des travaux.

Le maire insiste pour que ces travaux soient réalisés en été afin de gêner le moins possible l'accès à l'école.

En complément, deux radars pédagogiques seront installés à chaque entrée de la commune.